



PATRICK LAGACÉ

LA MOSQUÉE DU SAGUENAY ET LES ABRUTIS

PAGE A4

LA

PRESSE



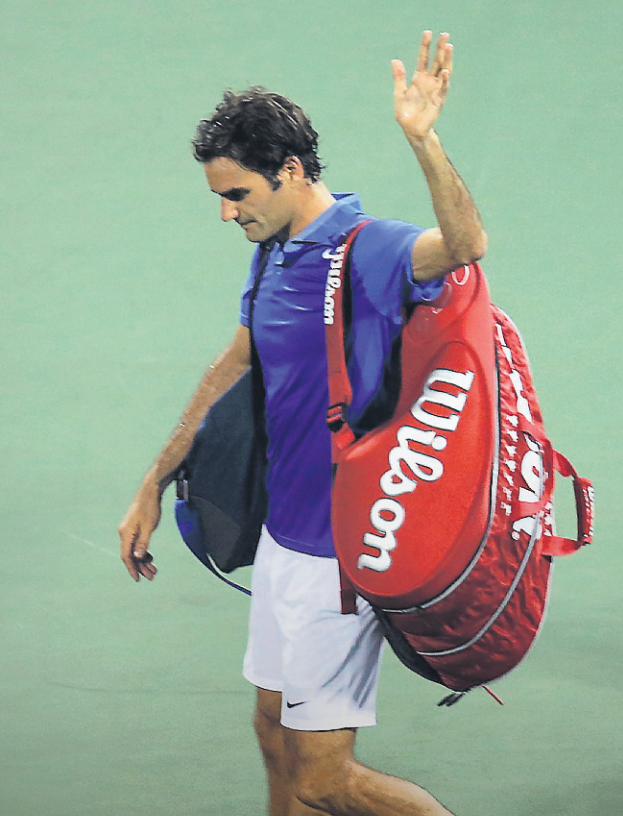
70^e MOSTRA DE VENISE

DOLAN,
LA STAR

MARC-ANDRÉ LUSSIER ARTS

Tom à la ferme, le dernier film de Xavier Dolan, a été présenté en primeur mondiale hier, à Venise.

PHOTO TIZIANA FABI, AGENCE FRANCE-PRESSE



INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

FEDERER ET
RAONIC ÉLIMINÉS

SPORTS

Roger Federer

PHOTO RAY STUBBLEBINE, REUTERS



HUGO DUMAS

JÉRÔME, LE MEILLEUR DES CHEFS

ARTS

CIRCULATION ROUTIÈRE À MONTRÉAL

ABONNÉS À LA
CONGESTION

Si tous les ponts seront ouverts à la circulation pour la rentrée, le répit sera de bien courte durée pour les automobilistes, qui devront subir les grands chantiers des ponts Champlain et Mercier, et du tunnel L.-H. La Fontaine dans les prochaines années.

PAGES A2 ET A3



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

SYRIE : LA FRANCE PIÉGÉE
PAR OBAMA

AGNÈS GRUDA À PARIS PAGE A11



Des rebelles syriens courent en direction de l'aéroport militaire de Neirab, contrôlé par les forces armées du président Bashar al-Assad.

PHOTO HAMID KHATIB, REUTERS

VERIZON RACHÈTE VODAFONE
POUR 130 MILLIARDS DE DOLLARS

AFFAIRES

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

La commission Charbonneau s'attaque aux syndicats. Ça va être meilleur, cette année! — Un entrepreneur

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



TRAVAUX EN COURS.

LA COMMISSION CHARBONNEAU

DE RETOUR SUR

RDI

RÉAL.-COORD.: NATHALIE DEMERS



Depuis la fermeture subite du pont Mercier, le 14 juin 2011, l'utilisation des transports en commun est en hausse, mais les ennuis de circulation ne sont pas en baisse.

UNE AUTRE RENTRÉE DANS LES BOUCHONS

Rapports sur l'état lamentable du pont Champlain, fermeture sans préavis du pont Mercier pour des motifs de sécurité, effondrement de paralames sur l'autoroute Ville-Marie : l'été de 2011 a ébranlé la confiance du public et des élus envers le réseau routier supérieur de la région de Montréal. Devant l'exaspération générale, Québec a créé un comité permanent – Mobilité Montréal – pour tenter d'atténuer la congestion routière qui paralyse la région métropolitaine. Deux ans plus tard, en ce jour de la rentrée, les problèmes de circulation demeurent.



BRUNO BISSON

Ce matin, alors que des dizaines de milliers de véhicules convergeront de la banlieue vers la métropole pour la première heure de pointe « officielle » de la rentrée, les 15 ponts qui relient la métropole à ses banlieues seront tous ouverts et pleinement

fonctionnels – même ceux qui sont en chantier. Même le pont Mercier. Pour la mairesse de Châteauguay, Nathalie Simon, c'est une assez mince consolation pour les automobilistes de cette ville de la banlieue sud-ouest. « Parce que maintenant, notre problème, c'est après le pont », dans les bouchons de circulation causés par les travaux aux échangeurs Saint-Pierre et Turcot, de l'autre côté du fleuve, à Montréal. Depuis la fermeture subite du pont Mercier, qui avait

soudainement coupé la ville de 47 000 habitants de son lien principal avec Montréal, le 14 juin 2011, l'utilisation des transports en commun est en hausse, mais les ennuis de circulation ne sont pas en baisse. Et puis, surtout, le « problème » du pont Mercier n'est pas réglé. La plus vieille section du pont, qui date des années 30, doit maintenant être remise en état – un chantier de plusieurs années. « Il y a deux ans, dit la mairesse, on a réalisé tout d'un coup que nos infrastructures étaient dans un piteux état. On a réagi. Mobilité Montréal a permis de gérer une crise, mais savez-vous que les élus de ce comité ne se sont pas réunis une seule fois depuis plus d'un an? »

« Alors qu'on sait ce qui s'en vient sur les ponts et les échangeurs, quand est-ce qu'on va se doter d'une vraie politique intégrée des transports pour ne pas se retrouver, encore, dans deux ou trois ans, à réagir à la prochaine crise? », demande-t-elle. Pour la mairesse Simon, on n'aura pas tiré de leçon de l'été de 2011 tant qu'on ne sera pas mieux préparé à affronter la prochaine crise.

Les cônes au quotidien

De l'autre côté du fleuve, le responsable des transports au comité exécutif de Montréal, Réal Ménard, croit que la crise appréhendée de 2011 a été, en un sens, salutaire. Depuis 2011, le gouvernement du Québec a engagé plus de 160 millions dans des mesures anti-congestion, en finançant notamment des dizaines d'initiatives en transports collectifs : ajout de six départs par jour pour le train de banlieue de Candiac, prime

d'un mois gratuit à l'achat d'un titre annuel de transport. Plus de 30 kilomètres de voies réservées aux autobus ont été créés, principalement à Montréal, en vue de grands travaux qui restent à venir : la reconstruction de l'échangeur Turcot, le remplacement du pont Champlain, etc. « Maintenant, des fonctionnaires de Transports Québec sont toujours en contact avec ceux de la Ville pour coordonner nos travaux respectifs. L'effet n'est pas toujours visible, parce qu'il y a une prolifération des chantiers, mais on sait maintenant jusqu'à trois ou cinq ans d'avance quels projets vont se réaliser », dit-il. Il donne pour exemple les travaux en cours sur le boulevard Pie-IX, où les routes de contournement, l'accès des citoyens à leur stationnement

commun, cette résilience à la congestion tiendrait plutôt à une forme de « résignation » devant des infrastructures vieillissantes dont la fiabilité est devenue sujette à caution. Selon lui, les événements de 2011 auraient pu être l'occasion de repenser globalement la manière dont on planifie les transports dans la métropole. Mobilité Montréal et le char de mesures mises en place dans leur foulée pour réduire la congestion « ont eu une portée très limitée ». Une politique ambitieuse aurait dû permettre de faire avancer des projets pouvant avoir un impact important sur la mobilité des Montréalais, comme le projet d'amélioration des services de trains de banlieue dans l'ouest de l'île – le fameux « train de l'Ouest », qui ne va nulle part.

« Quand est-ce qu'on va se doter d'une vraie politique intégrée des transports pour ne pas se retrouver, encore, dans deux ou trois ans, à réagir à la prochaine crise? »
— Nathalie Simon, mairesse de Châteauguay

et les mesures pour favoriser les déplacements ont été planifiés conjointement par la Ville, l'arrondissement de Montréal-Nord et le ministère des Transports. « L'effort de coordination est bien réel, affirme-t-il. Il y aura toujours des frustrations chez les citoyens, mais je crois que ces efforts font en sorte que les Montréalais vivent plus facilement la présence des grands chantiers. Les cônes font maintenant partie du quotidien, de l'environnement physique des Montréalais », qui choisissent de se déplacer autrement qu'en automobile dans une proportion toujours croissante, selon lui. **Résignation** Aux yeux de Normand Parisien, directeur de Transports 2000 Québec, un groupe de promotion des transports en

« À Transports 2000 Québec, affirme-t-il, nous pensons que la région de Montréal doit se doter d'une Table métropolitaine des transports, présidée par le ministre des Transports, avec des objectifs de développement précis et une obligation d'évaluer le chemin parcouru d'une année à l'autre. » Comme la mairesse Simon, M. Parisien estime que les mesures à la pièce et la gestion de crise ont fait leur temps, et que les vraies solutions résident dans une politique réfléchie, intégrant le transport routier et les transports en commun. « Vous avez vu la congestion, la longueur des files d'attente aux périodes de pointe, la semaine dernière? demande M. Parisien. Qu'est-ce que ça va être le jour de la rentrée? » On verra ce matin.

HUBLOT

HUBLOT

Musée océanographique de Monaco

OCEANOGRAPHIC 4000

HUBLOT GENEVE

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS 1 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

www.hublot.com • twitter.com/hublot • facebook.com/hublot

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 6	Loteries	A8
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Monde	A10 et A11
Débats	A12 et A13	Personnalité	ARTS 6
Décès	AFFAIRES 10	Petites annonces	AFFAIRES 6 et 9
Horaire télévision	ARTS 5	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo
Ciel variable, averses en après-midi, maximum 20, minimum 15. AFFAIRES 9

Le point sur l'état des ponts

BRUNO BISSON

Les banlieusards ont appris à redouter cette journée du lendemain de la fête du Travail, qui marque traditionnellement le début de la rentrée de septembre. Dans quel état sont les 15 ponts qui relient Montréal à ses banlieues? Seront-ils couverts de cônes orange? À combien de kilomètres du pont les bouchons commenceront-ils cette année? *La Presse* fait aujourd'hui le point sur l'état de ces 15 portes d'entrée de Montréal et sur les travaux qui devront être réalisés, au cours des prochaines années, sur la majorité de ces ponts.

LÉGENDE:

Feu rouge:

Ponts en chantier ou en zone de travaux, avec entraves

Feu jaune:

Ponts sans entrave, en mauvais état (travaux à venir)

Feu vert:

Ponts sans entrave et en bon état

QUEST DE L'ÎLE

PONT GALIPEAULT

AUTOROUTE 20

55 000 VÉHICULES PAR JOUR

La structure sud du pont a été élargie et complètement reconstruite en 2009. La structure nord a fait l'objet de travaux de réparations en 2010. Aucune intervention nécessaire.

PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES

AUTOROUTE 40

87 000 VÉHICULES PAR JOUR

Le pont de l'Île-Thomas, voisin du pont de l'Île-aux-Tourtes, est actuellement en chantier. Le pont de l'Île-aux-Tourtes doit subir ensuite des travaux majeurs de réfection de la chaussée et des structures. En juin, le MTQ a de plus attribué un contrat pour la préparation de plans et devis en vue de la «réparation des unités de fondation du pont».

EST DE MONTRÉAL

PONT LE GARDEUR

ROUTE 138

REPENTIGNY/MONTRÉAL

21 300 VÉHICULES PAR JOUR

Pont entièrement reconstruit en 2001 et 2002. Ne nécessite aucune intervention.

PONT CHARLES-DE GAULLE

AUTOROUTE 40

118 000 VÉHICULES PAR JOUR

Travaux majeurs en vue pour 2015 ou après. Selon un rapport d'inspection de septembre 2012, des piles immergées du pont sont en mauvais état, des fissures en cisaillement sont présentes sur certaines poutres et des appareils d'appui sont écrasés.

LAVAL

PONT VIAU

ROUTE 335

29 000 VÉHICULES PAR JOUR

Le pont a subi une réfection complète entre 2010 et 2012, incluant le remplacement du tablier, la reconstruction des culées, la réparation des colonnes et de ses arches. Comme neuf.

PONT PAPINEAU-LEBLANC

AUTOROUTE 19

56 000 VÉHICULES PAR JOUR

Réparé et réasphalté en 2010 et 2011. Selon un rapport d'inspection générale d'avril 2012, le pont présente encore des problèmes de corrosion qui ne nécessitent pas une intervention immédiate.

PONT LOUIS-BISSON

AUTOROUTE 13

145 000 VÉHICULES PAR JOUR

Un certain mystère entoure l'état de ce grand pont de Laval. Un appel d'offres lancé à la fin de 2011 pour un chantier majeur devant durer deux ans n'a été suivi d'aucuns travaux par la suite. Le dernier rapport d'inspection générale du pont, daté d'octobre 2012, a été retiré du site du Ministère. Le pont est considéré comme «sous analyse».

PONT LACHAPELLE

ROUTE 117

32 000 VÉHICULES PAR JOUR

Des travaux majeurs de réfection sont prévus par le MTQ sur ce pont pour 2014 ou 2015. Aucune entrave n'est prévue d'ici là.

PONT MÉDÉRIC-MARTIN

AUTOROUTE 15

180 000 VÉHICULES PAR JOUR

Chantier en cours. Entraves, mais aucune voie retranchée en heures de pointe. Les travaux visent la réparation des joints et du tablier du pont. Ils devaient commencer au printemps dernier, mais le MTQ a découvert que plus de la moitié des piles du pont devaient d'abord être renforcées. Les travaux s'étireront jusqu'en décembre et se poursuivront en 2014.

PONT PIE-IX

ROUTE 125

82 000 VÉHICULES PAR JOUR

Ce pont en mauvais état sera reconstruit dans le cadre d'un projet majeur de reconstruction des principales infrastructures routières dans l'axe de la route 125, à Laval, et du boulevard Pie-IX, à Montréal. Encore 3 à 4 ans de travaux dans tout ce corridor de circulation.

RIVE-SUD

PONT JACQUES-CARTIER

ROUTE 134

100 000 VÉHICULES PAR JOUR

Un programme de réparations de la structure d'acier échelonné sur 10 ans sera lancé cet automne, avec l'attribution d'un premier contrat de 10 millions \$. Ces travaux pourraient entraîner des fermetures de voies, les week-ends, au cours de l'hiver prochain.

PONT VICTORIA

ROUTE 112

26 000 VÉHICULES PAR JOUR

Construit en 1865, le plus vieux pont sur le fleuve Saint-Laurent appartient au Canadien National (CN). Selon la plus récente inspection générale de l'ouvrage datée d'avril 2013, il est «en très bon état», affirme un porte-parole de l'entreprise.

TUNNEL LOUIS-H. LA FONTAINE

AUTOROUTES 20 ET 25

133 000 VÉHICULES PAR JOUR

Grand chantier de réfection de plusieurs années à prévoir à compter de 2015. Le chantier avait été projeté pour 2013, mais aucun investissement sur le tunnel n'a été annoncé.

PONT CHAMPLAIN

AUTOROUTES 10 ET 15

163 000 VÉHICULES PAR JOUR

Pont en phase de remplacement. Le pont est pleinement fonctionnel, mais aussi en chantier permanent. L'essentiel des travaux se passe sous la structure. Ils entraînent des fermetures de voie nocturnes et se poursuivront vraisemblablement jusqu'au remplacement complet du pont, prévu pour 2021.

PONT MERCIER

77 000 VÉHICULES PAR JOUR

Travaux de renforcement toujours en cours, après fermeture d'urgence de 2011. Entraves ponctuelles à prévoir durant les fins de semaine. Les grands travaux amorcés l'été dernier sur la partie fédérale du pont se poursuivront l'an prochain. Le pont fera l'objet de travaux majeurs dans les prochaines années. Son rétablissement complet pourrait prendre 8 ans.

Sources: Ministère des Transports du Québec, Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. Canadien National.

Marie-France

Bazzo

En semaine

5h30

ICI RADIO-CANADA

95.1 FM

Première

Réal.: Marie-Claude Beaucage

Radio-Canada.ca/pastroptot

MOSQUÉE VANDALISÉE À SAGUENAY

Les abrutis



O K, avouez-le : quand vous avez lu « la mosquée de Chicoutimi », dans les nouvelles, vous avez fait le saut. Han, quoi ? Une mosquée, au cœur du pays des Bleuets, si blanc et si catho ? J'avais fait le même saut de surprise que vous, il y a quelques années, peu avant de la visiter.

C'était au début de la crise des accommodements raisonnables, en janvier 2007 : collectivement, nous venions de découvrir une tribu québécoise primitive (Hérouxville) et nous nous apprêtions à découvrir que l'identité québécoise post-langue peut être payante aux urnes (en mars, l'Action démocratique du Québec (ADQ) allait devenir l'opposition officielle).

La mosquée de Chicoutimi, donc. Samedi, quelqu'un y a laissé une lettre anonyme, dénonçant les « islamiques ». En balançant sur le mur de l'immeuble une substance qui, selon la lettre, serait du sang de cochon, animal honni du Coran...

On pense, tout de suite, au débat sur cette charte des valeurs québécoises. Parce que la mosquée est un symbole musulman. Et que les musulmans forment le filigrane subliminal de tous nos débats d'accommodements...

Mais je ne vois pas de lien de cause à effet entre le débat inventé par les péquistes et ce geste-là. L'abruti qui est allé écœurer la poignée de fidèles de l'islam à Chicoutimi n'est que ça, un abruti.

Pas la pointe d'un iceberg. Un bout de banquise qui s'est

détaché, plutôt, et qui vogue sur l'océan de la stupidité...

Bien sûr, pour ceux qui s'opposent au Parti québécois en général et à sa charte en particulier, l'occasion est belle de faire beaucoup de kilométrage sur le dos de cet abruti anonyme.

Tenez, prenez M. Samer Majzoub, président du Forum musulman canadien, qui a déclaré à la CBC être « certain » du lien entre le geste de l'abruti et le climat politique du jour...

« Ce n'est pas une surprise pour nous. Nous nous attendons au pire », a déclaré M. Majzoub.

Contrastez les propos alarmistes de M. Majzoub avec la sérénité de Mustapha Élayoubi, président de l'Association islamique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Sa région d'adoption est tolérante, a-t-il assuré au journal *Le Quotidien*. Les relations sont bonnes. Et à la CBC : « Ça ne mérite même pas une réponse. »



PHOTO LA PRESSE

Samedi, quelqu'un a laissé une lettre anonyme à la mosquée de Chicoutimi, dénonçant les « islamiques ».

d'Hérouxville, qui ont « interdit » la lapidation à sa population musulmane inexistante.

Je pense à l'ADQ de 2007 qui a exploité des cas d'accommodements essentiellement montréalais... Sans faire élire un seul député à Montréal.

Je pense à Bernard Drainville qui me disait au printemps que ses commettants de Longueuil étaient bien indisposés par un

Quant au « climat » qui entoure le débat sur la Charte des valeurs de notre terroir national, parlons-en. Je l'ai écrit mille fois : je trouve que ces cas d'accommodements raisonnables qui nous donnent de l'urticaire sont montés en épingle. Mais de l'actuel débat, peut-on vraiment dire qu'il est délétère ? J'en doute, pour l'instant.

samedi. Titre : « Le Québec peut apprendre des nazis ». On y fait un parallèle entre la suspicion qu'entretenait Hitler envers les religions et la charte que va proposer M^{me} Marois... Juste ça !

Soixante-dix ans après les horreurs du nazisme, tu te dis que les gens ont finalement compris que 99 % du temps, faire entrer Hitler dans un débat politique contemporain est une bêtise qui insulte d'abord et avant tout les victimes de l'Holocauste.

Pis tu te trompes, à chaque coup : Hitler inspire toujours les pauvres d'esprit incapables de pondre une métaphore originale, quand les débats s'échauffent.

Au moins, l'abruti de Chicoutimi a eu la clairvoyance de rester anonyme, dans son forfait. L'abruti de Toronto, lui, l'a signé : Warren Kinsella.

En journalisme *canadian*, c'est connu : plus t'es loin du Québec, plus tu peux en dire, des niaiseries.

Je ne vois pas de lien de cause à effet entre le débat inventé par les péquistes et ce geste-là. L'abruti qui est allé écœurer la poignée de fidèles de l'islam à Chicoutimi n'est que ça, un abruti.

Exactement ce qu'on m'avait dit à (et de) la mosquée, en 2007.

Il y a, dans le contraste entre les attitudes de M. Majzoub et de M. Élayoubi, quelque chose comme le symbole de l'hystérie qui entoure nos débats sur les accommodements raisonnables. Plus t'en es loin, plus tu capotes...

Je pense aux édiles

accommodement raisonnable dans Côte-des-Neiges (où ledit accommodement, sur les heures de parking, n'a pas causé de friction en trois décennies).

Et là, ce M. Majzoub qui fait la danse du bacon, lui dont le Forum musulman canadien est basé à Brossard... Pendant que M. Élayoubi reste bien zen, rue Bégin, à Saguenay.

Il est forcément rugueux, on y entend parfois des mots un peu forts pour la situation. Normal, c'est ça, un débat politique. Ce n'est pas une convention des Calinours.

Toujours dans la rubrique « Plus on est loin, plus on capote », un journal *Sun* a colporté une (autre) chronique dégueulasse sur le Québec,



EN VILLE SANS MA VOITURE

20 SEPTEMBRE 2013

UNE PRÉSENTATION DE Québec

MOBILITÉ MONTRÉAL

TITRES DE TRANSPORT **GRATUITS***
Visitez EnVilleSansMaVoiture.com

#EVS MV



BANQUE NATIONALE ASSURANCES Auto



BOMBARDIER



CN



Hydro Québec



Rouge 107.3 FM



stm

*Disponibles jusqu'à écoulement de la quantité ou au plus tard le 20 septembre 2013. Valides jusqu'au 4 octobre 2013. Certaines conditions s'appliquent.

D'AUTRES SYMBOLES RELIGIEUX VANDALISÉS

Synagogues, cimetières et autres lieux de culte ont aussi été la cible des vandales par le passé. Rappel de quelques cas.

Septembre 2011

Profanation de la Grande Mosquée de Québec : des messages racistes sont inscrits sur les murs.

Janvier 2011

En pleine nuit, un individu a fracassé, à l'aide de pierres, les fenêtres de cinq synagogues et d'une école juive des quartiers Côte-Saint-Luc, Hampstead et Notre-Dame-de-Grâce.

Septembre 2006

Un Montréalais d'origine algérienne a incendié une école juive de la rue Ducharme, à Outremont, et a déclenché l'année suivante un incendie au centre communautaire juif Ben-Weider, au nom de l'islam et de la haine des Juifs.

Juin 2004

Des pierres tombales sont renversées au cimetière juif de l'arrondissement de Sainte-Foy, à Québec.

— Hugo Pilon-Larose

Calgary Le maire lance une invitation aux Québécois froissés par la charte

Le maire de Calgary, Naheed Nenshi, a invité les Québécois qui seraient offusqués par la charte des valeurs du gouvernement Marois à s'installer dans sa ville. « Il est important que tous les Canadiens, et particulièrement les Québécois, sachent que s'ils ne se sentent pas les bienvenus dans leur communauté, ils seront les bienvenus ici », a-t-il affirmé samedi, en marge du défilé de la fierté gaie, selon le *Globe and Mail*. Les discussions entourant l'adoption d'une charte de la laïcité constituent un « suicide social », avait affirmé il y a un an M. Nenshi, un musulman né dans une famille sud-asiatique. La future charte est une « violation absolue des valeurs et du sens éthique du Canada, mais aussi de la recette qui a permis à notre pays d'avoir du succès », a-t-il ajouté samedi. Le ministre Bernard Drainville a indiqué que le gouvernement présenterait une proposition de charte des valeurs québécoises dans les prochaines semaines.

— Philippe Teisreira-Lessard



PHOTO JEFF MCINTOSH, LA PRESSE CANADIENNE

Naheed Nenshi, maire de Calgary

MOSQUÉE VANDALISÉE À SAGUENAY

Des musulmans craignent une montée de l’intolérance



HUGO PILON-LAROSE

Trois jours après que des individus ont déversé du sang de porc sur une mosquée de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, plusieurs membres de la communauté musulmane imputent cet événement au débat sur la Charte des valeurs québécoises, qui engendrerait une montée de l’intolérance.

«Une femme de notre association à la recherche d’un emploi a rencontré récemment une directrice de garderie qui annonçait un poste. Quand elle s’est présentée à l’entretien avec son foulard, on lui a répété: «non, quittez, il n’y a plus de poste, quittez la garderie» », raconte Ahlem Belkheir, vice-présidente de l’Association des femmes algériennes.

Selon elle, Montréal regorge d’histoires de la sorte depuis que le gouvernement de Pauline Marois a fait de la question identitaire une priorité. Inquiète des répercussions qu’aurait l’adoption de la Charte des valeurs québécoises telle que décrite par les médias depuis quelques jours, M^{me} Belkheir constate que les femmes musulmanes qui ne portent pas le voile défendent le droit des autres de le porter.

«Si le gouvernement interdit le port de signes religieux ostentatoires des postes de la fonction publique, ce sont nos mères, nos cousines et nos sœurs qui seront touchées. Même si on ne porte pas le voile, on est visées», explique-t-elle.

Une bataille juridique

Le Conseil musulman de Montréal (CMM) annonce déjà ses couleurs: la nouvelle charte sera contestée devant les tribunaux. Des rencontres avec un grand cabinet de Montréal sont prévues afin de préparer une stratégie juridique.

«La charte des valeurs québécoises est décrite comme une pièce législative pour protéger

l’égalité homme-femme, mais elle aura l’effet inverse. Des femmes musulmanes qui portent le voile ne l’enlèveront pas. La loi les empêchera de travailler», affirme d’une voix colérique et d’un ton exaspéré Salam El-Menyawî, président du CMM.

«Depuis que le débat est médiatisé, des femmes musulmanes me disent être interpellées ou violentées verbalement sur la rue par des [Québécois de souche] plus souvent qu’avant. Ce n’est pas une charte des valeurs, mais une charte de l’intolérance», dit M. El-Menyawî.

Le Conseil musulman de Montréal annonce déjà ses couleurs: la nouvelle charte sera contestée devant les tribunaux. Des rencontres avec un grand cabinet de Montréal sont prévues afin de préparer une stratégie juridique.

Selon lui, le vandalisme sur la mosquée du Saguenay pourrait se répéter sur des institutions musulmanes montréalaises. Il soutient que le projet de Charte des valeurs attise les animosités «entre les Québécois de souches et les musulmans».

Un geste isolé commis par «des imbéciles»

Selon Stéphane Bédard, ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et président du Conseil du Trésor, il ne faut pas faire de lien entre le déversement de sang de porc sur une mosquée de sa région et les débats entourant une charte des valeurs québécoises.

«Nous parlons ici d’imbéciles en mal de sensations. Ce qu’ils ont fait est totalement condamnable et on ne peut pas tolérer ça dans notre société, explique M. Bédard. On ne sera jamais à l’abri d’imbéciles,



Message pour Les Islamiques !

Vous venez vous installer ici dans notre pays, pour pouvoir fuir la dictature, la guerre, la violence, la haine et la mort, pour vivre heureux, en bonne santé et à l'abri de tout ce que vous avez quitté.

Pourquoi venez-vous dans notre pays si ce n'est que pour tenter de le changer à l'image du pays que vous avez fui ?

- Laissez vos Hijab, Niqab, Burqa, Charia, etc...
- Oubliez vos revendications primitives !
- Cessez de vous sentir en permanence « humiliés » !
- Intégrez-vous ou rentrez chez vous !

Stop ! Ça suffit !

Cette mosquée est baptisée avec du sang de porc frais du Québec!

À suivre...

Une lettre contenant des propos à connotation islamophobe a été acheminée à la mosquée de Chicoutimi et à certains médias de la région.

mais il s’agit d’un geste isolé dans une communauté réputée pour son accueil et sa tolérance.»

Informé par *La Presse* du fait que certains membres de la communauté musulmane sont inquiets des réactions que semble engendrer le projet de loi de son gouvernement, le ministre Bédard a expliqué qu’il considèrait comme peu probable que de la violence émane des débats.

«Lorsqu’on débat, on le fera comme nous l’avons toujours fait, c’est-à-dire en ayant une attitude sereine. On parle ici de valeurs québécoises et dans ces valeurs, il y a justement la tolérance», a dit M. Bédard.

Pour la Marocaine Samira Laouni, présidente

fondatrice de l’organisme Communication, ouverture et rapprochement interculturel, les Québécois «sont des gens ouverts» et les tristes événements du week-end dernier à Saguenay «ont été perpétrés par des gens fous qui ont des problèmes mentaux».

Toutefois, nuance-t-elle, ces gestes sont provoqués par le débat identitaire qui, s’il n’est pas contrôlé, mène rapidement à des débordements.

«Nous remarquons que ça prend de l’ampleur et que le tout devient une polémique, même si personne n’a encore lu les détails de la Charte que proposera le gouvernement Marois. Le problème demeure que les valeurs ne se légifèrent pas», conclut M^{me} Laouni.

CE QU’ILS ONT DIT

«Imbéciles», «extrêmes» ou «stupides», les politiciens n’ont pas manqué de qualificatifs pour décrire les actes de vandalisme qui ont été commis sur une mosquée de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au cours du week-end. Voici quelques réactions de la classe politique.

«Dès qu’il y a des débats qui s’annoncent chauds dans une société, il y a des gens qui posent des gestes extrêmes. Je pense qu’il faut les dénoncer et passer à autre chose, car le vrai débat se fera beaucoup plus sereinement.»

— Marie Malavoy, ministre de l’Éducation

«Je dénonce ce type d’action, mais rappelons que le projet de la charte n’a toujours pas été déposé et que les Québécois veulent des précisions, ce que nous ferons.»

— Pierre Duchesne, ministre de l’Enseignement supérieur

«La police enquête et j’espère sincèrement que ceux à l’origine de ces actes de vandalisme seront retrouvés et arrêtés.»

— Stéphane Bédard, ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

«Au Québec, toute forme de violence doit être rejetée. Je condamne vigoureusement ce geste.»

— Bernard Drainville, président du comité ministériel responsable de la charte des valeurs québécoises

«Ce n’est pas la mentalité des gens de la région. C’est un acte isolé et stupide. Je ne peux pas penser qu’il y a des gens qui pensent comme ça. Ça ne prend qu’un ou deux stupides pour faire des actes comme ça.»

— Jean Tremblay, maire de Saguenay

— Hugo Pilon-Larose et Annabelle Blais avec *La Presse Canadienne*

Michel C.

Auger

En semaine

15h

ICI RADIO-CANADA

95.1 FM

Première

Radio-Canada.ca/le1518

Réal. : Dimitri Katadotis

MONTRÉAL PLUS

tuango

Les meilleures aubaines en ville



Offre annuelle exclusive !
59\$ pour un divin festin
classique de brasserie
parisienne pour 2 au célèbre
restaurant Chez Lévêque

Économisez

51%

prix
59\$valeur
120\$

DÉCOUVRIR.
PROFITER.
ÉPARGNER.

tuango.ca



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Le lieu retenu pour le centre de compostage dans l'arrondissement de Saint-Laurent est loin de réjouir Aéroports de Montréal, selon un échange entre la société et Alan De Sousa, alors qu'il était responsable du dossier au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Futur centre de compostage à Saint-Laurent

Aéroports de Montréal nie toute ingérence

KATHLEEN LÉVESQUE

Aéroports de Montréal se défend d'avoir participé à quelque intrigue que ce soit dans le dossier du centre de compostage que la Ville de Montréal installera dans l'arrondissement de Saint-Laurent, et qui est actuellement dans la ligne de mire de la police.

Dans une lettre de dénonciation transmise à l'Unité permanente anti-corruption (UPAC) et à l'Escouade de protection sur l'intégrité municipale (EPIM), l'actuelle présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Josée Duplessis, rapporte des allégations formulées par son collègue Harout Chitilian, président du conseil municipal. Ainsi, Aéroports de Montréal (ADM) aurait rejeté l'idée que soit installé le centre de compostage sur ses propres terrains, question de favoriser le propriétaire du terrain retenu, à Saint-Laurent. La situation aurait été rendue possible à cause de l'amitié entre le propriétaire, Aaron Drazin, et le PDG d'ADM, James Cherry.

« C'est ainsi que fut inventé le problème du péril aviaire qui permettra à ADM de se retirer du projet du compost, favorisant de ce fait le propriétaire dudit terrain que la ville achèterait », peut-on lire dans la lettre obtenue par *La Presse*.

La vice-présidente communications et affaires publiques chez ADM, Christiane Beaulieu, a qualifié ces allégations de « ramassis ». Elle a insisté pour dire que M. Cherry ne connaît pas M. Drazin et que le péril aviaire, soit les oiseaux qui constituent un danger pour la sécurité aérienne, est bien réel.

« Ça faisait longtemps qu'on avait dit non au projet, mais la Ville insistait. [...] Nous avons tout de même pris le temps de faire les recherches et analyses demandées », a expliqué M^{me} Beaulieu.

De plus, le lieu choisi dans l'arrondissement de Saint-Laurent est loin de réjouir ADM. Dans une lettre envoyée en juillet 2012 à Alan De Sousa, à l'époque

responsable du dossier au comité exécutif, M^{me} Beaulieu exprime sa surprise et une certaine inquiétude. C'est par les médias qu'ADM a appris le choix du lieu à Saint-Laurent. Pour ADM, ce terrain est trop proche des activités aériennes. « Comme vous le savez, un centre de compostage peut représenter un risque additionnel en matière de péril aviaire pour un aéroport », écrit M^{me} Beaulieu.

Trois mois plus tard, une autre lettre d'ADM mentionne à la Ville que des mesures de prévention doivent être mises en place. ADM fait une longue liste de recommandations. Même si le centre de compostage sera de type fermé, la circulation de 70 camions par jour transportant du compost à ciel ouvert représente un danger en attirant les oiseaux, estime M^{me} Beaulieu.

« Ça faisait longtemps qu'on avait dit non au projet, mais la Ville insistait. [...] Nous avons tout de même pris le temps de faire les recherches et analyses demandées. » — Christiane Beaulieu, vice-présidente communications et affaires publiques chez Aéroports de Montréal

L'UPAC, l'EPIM ainsi que le contrôleur général de Montréal ont été saisis du dossier dès février dernier. Ce ne serait toutefois qu'au cours des dernières semaines que des vérifications auraient été enclenchées.

Selon les informations transmises à la police, l'implication comme lobbyiste de Saulie Zajdel, ancien conseiller municipal et candidat conservateur défait, susciterait des doutes, puisqu'il n'est pas inscrit au registre des lobbyistes pour un mandat concernant le compostage. Il a agi comme conseiller auprès du propriétaire du terrain à Saint-Laurent. Par ailleurs, M. Zajdel a été arrêté et accusé de fraude en juin dernier.

Commission Charbonneau Reprise des audiences

La commission Charbonneau reprendra ses audiences aujourd'hui après un peu plus de deux mois de pause estivale. Les audiences commenceront un peu plus tôt qu'à l'habitude, puisque la procureure-chef de la commission, Sonia LeBel, prendra la parole pour exposer les thèmes qui seront abordés lors des audiences de l'automne. Au moins six représentants de la FTQ-Construction ont d'ores et déjà reçu une citation à comparaître devant la commission, dont son actuel directeur général, Yves Ouellet. Ce dernier a confirmé qu'il avait reçu une assignation, qui ne comprend toutefois pas de dates précises – seulement une plage de temps qui s'échelonne du 4 septembre au début de décembre.

— La Presse Canadienne

IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO, LA PRESSE
France Charbonneau



« D'où vient notre pétrole ? »

Au Québec et au Canada atlantique, plus de 86 pour cent du pétrole raffiné ici provient de pays étrangers. La construction d'Énergie Est, un oléoduc qui transportera le pétrole provenant de l'Ouest canadien vers l'est du pays, changera tout ça. Nous avons tous à gagner à mieux utiliser les ressources énergétiques de l'Ouest canadien. Énergie Est nous permettra de le faire de manière sécuritaire et responsable. Vous avez des questions sur le projet et ses répercussions sur notre indépendance énergétique ? Nous avons des réponses pour vous sur

OleoducEnergieEst.com

Pour une onzième année consécutive, TransCanada est reconnue par le Dow Jones Sustainability World Index (DJSI), l'indice de durabilité Dow Jones, comme un chef de file en infrastructures énergétiques.





Leucan, c'est une famille
de gens dévoués qui s'occupe
de vous et de votre enfant,
dès le diagnostic.

- Accompagnement
et soutien affectif
- Activités sociorécréatives
- Centre d'information Leucan
- Massothérapie
- Recherche clinique
- Sensibilisation scolaire
- Animation en salle de jeux
- Aide financière

Votre famille
est plus grande
que vous pensez.

PHOTO MOHAMED ABDULLAH, REUTERS

MATHIEU PERREAULT

En 2003, Michael Ignatieff avait surpris plusieurs collègues universitaires en appuyant l'invasion de l'Irak par les États-Unis. L'historien canadien, qui a repris son poste à l'Université Harvard après sa défaite aux élections fédérales de 2011, a accepté de discuter avec *La Presse* des leçons du débat sur l'invasion de l'Irak, dans le contexte syrien.

Q Quelle comparaison peut-on faire entre les preuves de la culpabilité du gouvernement syrien, dévoilées jeudi par le gouvernement britannique et vendredi par le gouvernement américain, et les preuves sur les armes de destruction massive irakiennes présentées à l'Organisation des Nations unies en février 2003 par les États-Unis?

R La grande différence, par rapport à 2003, c'est la présence des réseaux sociaux.

On peut avoir des preuves indépendantes instantanées. Quelques minutes après l'attaque du 21 août, on a eu des vidéos. Ça change tout.

Q Ces vidéos peuvent étayer la réalité d'une attaque chimique. Mais peuvent-elles indiquer qui, des rebelles ou du gouvernement, en est responsable ?

R Dans certaines vidéos sur YouTube, on voit des fragments d'obus qui sont très différents des obus artisanaux généralement utilisés par les rebelles. La batterie d'artillerie nécessaire pour lancer les obus n'oon voit sur les vidéos ne peut être improvisée. Je ne dis pas que je suis convaincu, simplement que sans les médias sociaux, je ne suis pas sûr que les États-Unis auraient une chance de convaincre l'opinion publique, étant donné ce qui s'est passé avec l'Irak. Sans médias sociaux, il devient très difficile d'établir une preuve

basée sur des preuves scientifiques, l'écoute téléphonique ou les rapports d'espions.

Q Les preuves issues des médias sociaux peuvent-elles être falsifiées?

R C'est une nouvelle question pour nous. La Russie, par exemple, a avancé que l'heure sur les vidéos était antérieure aux premiers rapports de l'attaque du 21 août. Mais cette heure est celle utilisée par YouTube, qui est en Californie. Nous devons apprendre, comme citoyens, à comprendre les réseaux sociaux.

Q La semaine dernière, comme en 2003, les États-Unis ont inclus parmi leurs preuves des analyses de mouvements de véhicules militaires et d'écoute téléphonique. Ces preuves sont-elles traitées avec plus de précautions?

R L'Irak nous a appris à être sceptiques de ce type d'analyse. Mais tous les détails comptent. Une autre connexion entre l'Irak en 2003 et la Syrie aujourd'hui, c'est la présence des inspecteurs de l'ONU dans les deux cas. En Irak, les inspecteurs avaient raison [ils ont déclaré en janvier 2003 qu'ils n'avaient pas trouvé de traces d'armes de destruction massive en Irak]. On peut donc penser que leurs conclusions seront justes pour la Syrie aussi.

Q Certains analystes ont avancé qu'un officier spécialiste des armes chimiques aurait fait défection de l'armée syrienne et aidé les rebelles à utiliser l'artillerie et les armes chimiques capturées pour perpétrer l'attaque du 21 août. Est-ce plausible?

R Il faudrait aussi que les rebelles aient décidé de frapper seulement les quartiers qu'ils contrôlent, pour faire croire aux États-Unis que le gouvernement Assad est responsable de l'attaque. C'est possible, mais improbable.

Q Certains ont remis en question l'idée que l'utilisation d'armes chimiques est une « ligne rouge » qui force les États-Unis à intervenir. Qu'en pensez-vous ?

R Le problème des armes chimiques, c'est qu'elles touchent à la fois les combattants et les civils, comme les armes à fragmentation. Ce sont des armes de terreur, pas de guerre. Je pense aussi qu'il y a des raisons émotionnelles et historiques expliquant leur caractère spécial, qui remontent à l'horreur des tranchées de la Première Guerre mondiale. Même Hitler ne s'en est pas servi.

Q Votre soutien à l'invasion américaine de l'Irak en 2003 teinte-t-il votre analyse des preuves de l'attaque du 21 août?

R Je basais ma décision sur le dossier présenté à l'ONU, sur la menace à la paix internationale illustrée par les guerres contre l'Iran et le Koweït, et sur l'utilisation passée d'armes chimiques contre les Kurdes en 1988. Deux des ces faits étaient indubitables et un, non. J'ai été berné. La leçon, pour moi, c'est d'être extrêmement prudent dans mon évaluation des preuves sur l'attaque du 21 août en Syrie. Cela dit, même si on conclut que le gouvernement syrien est responsable, cela ne signifie pas qu'il faille automatiquement utiliser la force militaire. Il faut se demander si des frappes américaines vont rendre plus ou moins difficile la tenue d'une réunion à Genève pour mettre fin à la guerre civile en Syrie. Chose certaine, une intervention américaine ne peut à elle seule mettre fin à ce cauchemar. Il faut une entente entre les États-Unis et la Russie. C'est le pire bain de sang depuis le Rwanda.

Q Pourquoi la Russie est-elle si réticente à forcer Assad à négocier avec les rebelles?

R Selon moi, la Russie ne veut pas vraiment que la guerre civile prenne fin. Son seul but est de s'opposer aux États-Unis. Elle dit que les islamistes seront pires qu'Assad, mais n'a pas vraiment apporté les preuves de ce qu'elle avance. On est très critiques envers les États-Unis, mais personne n'analyse les motifs et les conséquences de la position russe, qui est déshonorante.

LIVRÉE GRATUITEMENT
TOUS LES MATINS AVANT 5H30

La Presse+ redéfinit votre façon de vous informer.
Un format unique et novateur conçu pour lire vos contenus préférés sur iPad.
Un contenu riche en images interactives, vidéos et galeries photos.
Une expérience conviviale pour apprécier chaque moment de lecture.

Découvrez-en plus à LaPressePlus.ca



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

François Hollande seul au front



PARIS

Au mieux, Barack Obama a manqué d'égards pour son unique allié dans une éventuelle intervention militaire contre la Syrie. Au pire, il lui a infligé une humiliante gifle, le plaçant dans une situation politiquement intenable. Les médias français ne sont pas tendres pour le président des États-Unis, depuis qu'il a annoncé son intention de consulter le Congrès avant de lancer des frappes militaires contre le régime de Bachar al-Assad.

«Obama piège Hollande», titre *Libération* dans son numéro d'hier. «Hollande piégé», renchérit le *Figaro*. «La présidence prise à contre-pied par la décision américaine», rajoute *Le Monde*.

Où est le piège? D'abord, dans un calendrier imposé unilatéralement par Barack Obama, donnant l'impression que le président Hollande est à la remorque des États-Unis. Et l'exposant aux critiques de l'opposition.

Celle-ci est d'ailleurs rapidement entrée dans cette brèche, réclamant que l'attaque contre la Syrie soit soumise au vote du Parlement, comme cela a été le cas en Grande-Bretagne. Et comme ce sera le cas la semaine prochaine à Washington.

Techniquement, la Constitution française n'oblige pas le président français à consulter les élus avant de

déclencher une offensive militaire. Mais devant ces deux exemples, la pression est forte. La France peut-elle être le seul pays à partir en guerre sans tâter le pouls des élus?

Or, avec une opinion publique majoritairement opposée à cette guerre, l'issue d'un éventuel vote parlementaire est pour le moins incertaine. «La France s'est retrouvée dans une situation extrêmement difficile et aberrante», déplore Vincent Desportes, chercheur en stratégies militaires à Sciences Po.

Selon lui, François Hollande était absolument convaincu de l'imminence des frappes, et il tenait cette certitude du président américain lui-même. C'est pour cette raison qu'il a réitéré son intention de participer à l'attaque, dans une entrevue au ton très déterminé accordée au *Monde*, vendredi dernier.

Pourtant, quand Barack Obama a pris tout le monde par surprise, samedi, il n'a pas mentionné une seule fois son allié le plus indéfectible, la France, s'insurge Vincent Desportes. «C'est insupportable, entre alliés, ça ne se fait pas.»

Fragilisé sur le plan intérieur, isolé sur le plan extérieur, le gouvernement français essayait de recoller les pots cassés, hier. Le premier ministre Jean-Marc Ayrault a rencontré les représentants parlementaires de tous les partis, pour les convaincre d'appuyer les frappes. Son bureau a aussi publié des notes de



PHOTO KENZO TRIBOILLARD, AGENCE FRANCE-PRESSE
François Hollande était absolument convaincu de l'imminence des frappes, et il tenait cette certitude du président américain lui-même, selon Vincent Desportes, chercheur en stratégies militaires à Sciences Po.

renseignement déclassifiés sur le programme chimique syrien, selon lesquelles le régime Assad serait en possession de 1000 tonnes d'agents neurotoxiques. Et a bel et bien utilisé cet arsenal contre son propre peuple, le 21 août.

Et puis, son gouvernement persiste et signe: il y aura bel et bien débat, demain, à l'Assemblée nationale, sur la question de l'attaque contre la Syrie. Mais malgré les demandes de

l'opposition et de quelques députés socialistes, pas question de soumettre la décision au vote.

Reste à savoir si ce refus résistera à la pression. «Le président a tout pouvoir pour faire la guerre. Mais peut-il

aujourd'hui être le seul chef d'État à user de la force sans un vote de la représentation nationale?», demande *Libération*.

En attendant, ces tergiversations écorchent la

crédibilité des grandes puissances, dénonce Vincent Desportes.

Et ce n'est sûrement pas la meilleure façon de «vendre» une intervention militaire anti-Assad au grand public, opposé à plus de 60 % aux frappes militaires.

«Je ne comprends pas où on va, j'ai l'impression qu'on veut s'engager dans un conflit non maîtrisé, qui peut durer des années, comme en Afghanistan et en Irak», s'inquiète le serrurier parisien Michel Marciano.

Un sentiment de confusion assez représentatif de ce que m'ont dit plusieurs Parisiens croisés hier. Aller en Syrie pourquoi, pour combien de temps, pour atteindre quels objectifs? Pendant que les gouvernements hésitent, la population, elle, ne suit pas.

Menace d'une « guerre régionale »

Bachar al-Assad sert un avertissement à la France

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Le président syrien Bachar al-Assad a mis en garde hier contre le risque d'une «guerre régionale» en cas d'action militaire occidentale et menacé Paris de «répercussions négatives» sur les intérêts français.

«Le Moyen-Orient est un baril de poudre et le feu s'en approche aujourd'hui (...). Tout le monde perdra le contrôle de la situation lorsque le baril de poudre explosera. Le chaos et l'extrémisme se répandront. Le risque d'une guerre régionale existe», a déclaré le président syrien, dans une entrevue accordée au journal *Le Figaro*.

Alors que Washington et Paris tentent de convaincre leurs opinions de la nécessité



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE
Bachar al-Assad en entrevue avec le journal français *Le Figaro*

de frapper le régime syrien accusé d'avoir utilisé des armes chimiques, le président Assad a mis en garde contre une «politique hostile au peuple syrien».

«Le peuple français n'est pas notre ennemi, mais (...) dans la mesure où la politique de l'État français est hostile au peuple syrien, cet État sera son ennemi». «Il y a aura des

répercussions, négatives bien entendu, sur les intérêts de la France», a-t-il menacé.

Le président François Hollande s'est déclaré la semaine dernière «déterminé» à frapper le régime de Damas, accusé d'avoir utilisé des armes chimiques le 21 août, et Paris a diffusé hier soir sur internet une «note de synthèse nationale de renseignement» selon laquelle ce jour-là, le régime syrien a lancé une attaque sur des quartiers de la banlieue de Damas tenus par l'opposition, «associant moyens conventionnels et usage massif d'agents chimiques».

Mais, pour Bachar al-Assad, «si les Américains, les Français ou les Britanniques disposaient d'une seule preuve, ils l'auraient montrée dès le premier jour».

Syrie Kerry et Hagel devant le sénat

Des poids lourds de l'administration de Barack Obama participeront aujourd'hui à une audition au Sénat américain pour défendre une intervention militaire en Syrie, où le président américain semblait prêt à renforcer l'aide aux rebelles. Le secrétaire d'État John Kerry, le secrétaire à la Défense Chuck Hagel et le général Martin Dempsey témoigneront devant la commission des Affaires étrangères. M. Kerry reviendra demain au Capitole pour une audition à la Chambre des représentants. À l'issue d'une rencontre avec Barack Obama à la Maison-Blanche hier, les sénateurs républicains John McCain et Lindsey Graham ont qualifié de «catastrophique» un éventuel rejet par le Congrès de la résolution autorisant le recours à la force. — AFP

Verizon ne convoite plus le marché canadien

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le président de Verizon Communications affirme que son entreprise n'est plus intéressée à s'implanter sur le marché canadien.

Le président Lowell McAdam a fait cette annonce hier après que Verizon eut accepté de payer 130 milliards \$US pour les 45 % des parts détenus dans Verizon Wireless par le fournisseur cellulaire britannique Vodafone.

Le vice-président exécutif de Telus, Josh Blair, a affirmé que l'annonce de Verizon est une bonne nouvelle. Il a toutefois déclaré hier que Telus s'inquiète toujours de la politique gouvernementale concernant le spectre sans-fil qui sera disponible pour les fournisseurs sans-fil canadiens.

Chez Bell, le porte-parole Mark Langton a qualifié la décision de Verizon de «nouvelle importante», mais a repris lui aussi les inquiétudes de M. Blair à propos des normes canadiennes.

La perspective de l'arrivée de Verizon avait provoqué un tollé chez les joueurs du marché canadien. Les principaux fournisseurs ont argué que les grands joueurs tels que Verizon auraient obtenu un avantage injuste en

vertu des règles actuelles du secteur. Ces entreprises avaient également mis sur pied une campagne publicitaire pour affirmer qu'elles seraient désavantagées si Verizon pouvait entrer sur le marché en vertu des règles actuelles.

Selon Telus, Rogers et Bell, une entreprise étrangère misant pour obtenir une part du spectre pourrait présenter une offre pour deux blocs importants du spectre de 700 MHz, tandis que les trois principaux joueurs nationaux n'auraient accès qu'à un bloc à la fois.

Ottawa maintient sa position

Une porte-parole du ministre de l'Industrie James Moore a fait savoir que le choix de Verizon ne modifierait pas vraiment, voire pas du tout les plans d'Ottawa pour la mise aux enchères du spectre. «Nous allons continuer d'aller de l'avant avec les enchères, tel que prévu», a dit Jessica Fletcher.

Les compagnies ont jusqu'au 17 septembre pour faire connaître leurs intentions, et personne n'a donc de portrait complet de la situation avant cette date, poursuit M^{me} Fletcher.

✚ AUTRE TEXTE À LIRE SUR VERIZON DANS LA PRESSE AFFAIRES



Clinique médicale
CMIPQ

NOS MÉDECINS VOUS ACCUEILLENTE



ACCÈS À UNE MULTITUDE D'EXAMENS ET DE PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ICI MÊME

POURQUOI ATTENDRE ?

L'évaluation médicale est défrayée par la RAMQ.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR...

- 1 heure de mon temps en vaut la peine.
- Si des examens supplémentaires sont requis, la plupart des compagnies d'assurances privées vous en rembourseront les frais.

— Tous les tests sont faits au même endroit. —

514-370-8282

RENDEZ-VOUS RAPIDE
AUCUNE BOÎTE VOCALE



STATION DE MÉTRO
GUY CONCORDIA

1665, rue Sainte-Catherine Ouest, 3^e étage
Montréal (Québec) H3H 1L9

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

La ligne de départ



Il reste maintenant deux mois avant le jour J, deux mois pendant lesquels les candidats à la mairie de Montréal devront démontrer qu'ils sont au diapason de la métropole, des électeurs... et de leurs frustrations.

Les derniers mois ont servi à mettre la table, à présenter les candidats, mais aujourd'hui, la véritable campagne commence. Les brefs ne seront certes émis que le 20 septembre, mais avec la rentrée vient une écoute plus grande des électeurs, un fait qui pourrait s'avérer encore plus vrai cette année.

D'abord en raison des problèmes que l'on sait à la Ville, de l'intérêt que les Montréalais ont porté à la politique récemment et du renouvellement que plusieurs appellent de leurs vœux. Ensuite, par la présence de nouveaux candidats qui, si l'on se concentre sur les trois équipes ayant une présence au conseil municipal, offrent un choix clair entre des approches et, surtout, des priorités distinctes.

Richard Bergeron souhaite principalement retenir les familles dans l'île, toutes les propositions de Projet Montréal ayant cette priorité pour finalité. Son avantage, c'est qu'il connaît mieux la Ville que ses adversaires, il a une connaissance plus fine des enjeux de transport et d'urbanisme. Mais s'il souhaite s'étendre en dehors de l'axe est de la ligne orange, il devra prouver qu'il est moins dogmatique et plus pragmatique qu'il ne le laisse parfois paraître.

Denis Coderre, pour sa part, souhaite ramener la confiance des Montréalais et des employés de la Ville envers leur métropole. Ses atouts: son charisme

et son bagout. Son handicap, par contre, est d'avoir fondé son équipe sur les cendres d'Union Montréal. Le défi de M. Coderre sera de démontrer qu'il n'est pas au municipal pour se magasiner un lieu de pouvoir, qu'il a plus que des slogans pour Montréal et, surtout, qu'il est en mesure de rompre avec les noires années du parti qu'il a avalé.

Quant à Marcel Côté, sa priorité est de transformer profondément la gestion de la Ville. Sa carte maîtresse, outre sa formation d'économiste, est la vaste expérience acquise chez Secor à décortiquer d'innombrables enjeux montréalais. Mais pour en profiter, il devra d'abord se faire connaître du plus grand nombre, lui qui n'a ni l'aisance ni la verve de ses adversaires. Il devra aussi donner une direction, une cohérence et une raison d'être à la coalition qu'il a formée avec Louise Harel.

Les trois principaux candidats à la mairie de Montréal offrent un choix clair entre trois priorités distinctes.

Cela dit, au-delà de leur priorité, M.M. Bergeron, Coderre et Côté devront prouver qu'ils sont en mesure de proposer des solutions pour l'ensemble des enjeux municipaux (ce qui n'est pas évident si l'on se fie au débat du mois dernier). Ils devront dire comment ils comptent accroître l'influence de Montréal auprès du gouvernement. Et ils devront expliquer comment ils s'y prendront pour apaiser la colère et le cynisme des citoyens.

C'est aujourd'hui que les candidats franchissent la ligne de départ avec l'objectif, justement, de donner à Montréal un nouveau départ.

OPINION

École déficiente

VÂNIA AGUIAR
L'auteure est la mère d'un garçon déficient de 18 ans.

Dans le contexte de la rentrée parlementaire et scolaire, une question fondamentale se pose: le Québec se soucie-t-il de ses enfants déficients? «Pas vraiment», vous répondront leurs parents.

À preuve, l'école secondaire Irénée-Lussier d'Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, d'où, depuis 2007, sont lancés des appels de détresse auxquels nul ne répond, surtout pas nos instances gouvernementales.

Quel est donc le problème de cette école spécialisée dont la population fragile se compose

muettes. En leur infligeant un environnement quotidien grotesquement inadéquat, notre société leur vole leurs rares chances d'apprendre, de s'épanouir dans un lieu propice, d'être respectés dans toutes les dimensions de leur humanité.

Quand ils arrivent à dire: «pipi», ils ne devraient plus avoir l'humiliation de souiller leur couche parce qu'il n'y a pas de toilettes à proximité. Et quand un des leurs en crise commet des gestes violents, chacun devrait pouvoir en être protégé grâce à une salle toute proche où l'éducatrice pourrait l'accompagner pour l'apaiser.

Demande de construction d'une nouvelle école acheminée au ministère de l'Éducation. Représentations auprès des députés successifs. Reportage diffusé à Radio-Canada le printemps dernier. Invitation lancée à la ministre Malavoy de venir visiter l'école... Zéro résultat.

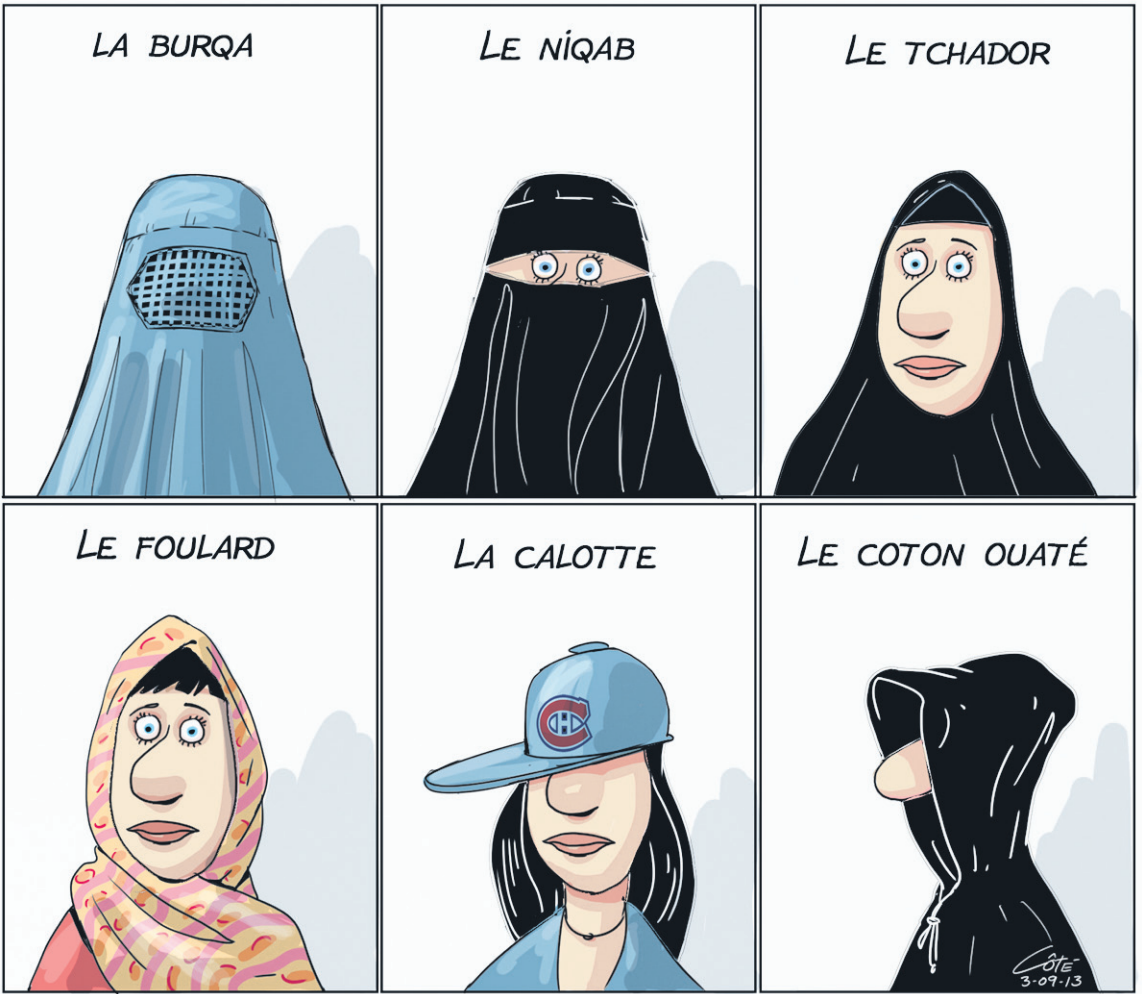
Souliers neufs, sac à dos multicolore, papier, crayons mais pas ciseaux, mon fils Henri-Louis, comme des dizaines de milliers d'autres petits Québécois, est rentré en classe la semaine dernière.

La différence? Son école à lui est un lieu dangereux où les professeurs sont forcés de parer au pire au lieu de simplement prodiguer à leurs petits protégés des soins et des savoirs pertinents.

Nos enfants différents sont partie intégrante de la société québécoise de demain comme d'aujourd'hui. Sans la bienveillance du gouvernement, ils risquent d'en être exclus.

Quand l'école Irénée-Lussier va-t-elle enfin devenir une priorité?

Madame la ministre, votre session, comme celle de mon fils, est commencée. Quand prévoyez-vous faire votre devoir?



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

OPINION

Le cartel des taxes



PHILIPPE FAUCHER
L'auteur est professeur au département de science politique et chercheur au Centre d'études et recherches internationales de l'Université de Montréal (Cerium.ca)

La timide sortie de récession de la zone euro (+0,3 % au dernier trimestre) arrive à point. Les dirigeants du G20, réunis dans les ors du palais Constantin, en banlieue de Saint-Petersbourg, jeudi et vendredi, pourront hisser les couleurs de l'optimisme et discourir avec sincérité des mérites de la relance.

Mais la reprise est fragile, les déficits demeurent incompressibles, alors que les dettes ne cessent d'augmenter. Les coupes et les mesures de restriction budgétaire ont dépassé le seuil politique de l'intolérable, il ne reste qu'une solution: augmenter les revenus. Comme il n'est plus possible de hausser les impôts, la seule avenue encore ouverte consiste à sanctionner l'évasion fiscale où se cacheraient les milliards manquants. La chasse aux fraudeurs est lancée. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a proposé son plan d'action aux membres du G20.

La mondialisation est responsable de l'érosion de la base d'imposition: les achats transfrontaliers, le commerce en ligne, la mobilité de la main-d'œuvre, la multiplication des paradis fiscaux, les nouveaux instruments financiers, les prix de transfert dans le commerce intra-firme et l'usage généralisé des cartes de crédit sont autant de moyens qui permettent aux

multinationales, et accessoirement à quelques individus, de réduire leurs impôts. Le manque à gagner est important.

Ainsi, le gouvernement français estime que les petits millions versés par les géants de l'informatique, tous américains (Amazon, Apple, Google, Microsoft), 36 millions d'euros en 2011, sont sans commune mesure avec un chiffre d'affaires estimé à plusieurs milliards d'euros.

Les pratiques mises en cause ne sont pas illégales; elles relèvent de la capacité des grandes firmes à délocaliser les revenus, bénéfices et actifs intangibles, comme les brevets, dans les pays où la législation fiscale est la plus avantageuse. Pensons à l'Irlande, au Luxembourg ou encore à l'État du Nevada. Ainsi, les conventions fiscales destinées à éviter la double imposition sont souvent transformées, grâce à une comptabilité créative, en double exemption.

que les États sont fondamentalement en concurrence. Les régimes fiscaux nationaux sont conçus pour attirer les investissements et l'activité économique. Martin Wolf (Foreign Affairs, janvier 2001) présente les facteurs qui contribuent à accentuer la concurrence fiscale des États. Les bas coûts de transaction (internet) et des transports favorisent la mobilité et donc accroissent la concurrence entre régimes fiscaux. C'est pourquoi les entreprises se délocalisent et que nous allons magasiner à Plattsburgh.

La volonté de diminuer la concurrence entre régimes fiscaux revient à créer un cartel des taxes réunissant les pays développés d'où opèrent les multinationales. Puisque les pays où les taxes sont faibles sont dénoncés comme des «paradis», on doit s'attendre à ce que l'alignement souhaité revienne à généraliser «l'enfer».

Comme il n'est plus possible de hausser les impôts, la seule avenue consiste à sanctionner l'évasion fiscale où se cacheraient les milliards manquants.

Au sommet du G8 en juin, à l'initiative de la Grande-Bretagne, il a été question des paradis fiscaux et de la coopération internationale indispensable pour sanctionner l'évasion fiscale. Dans son rapport de juillet, l'OCDE propose l'adoption de procédures automatiques d'échanges d'informations. La logique veut que documenter les pratiques d'évitement des entreprises mène à un alignement des règles d'imposition entre les juridictions.

La transparence est louable, mais ne changera rien au fait

Malgré les réticences des États-Unis, le plan de l'OCDE sera adopté et appliqué, les abus seront sanctionnés pour l'exemple, sans grands bénéfices pour les finances publiques. Mais l'avantage compétitif que des pays retirent d'une fiscalité accommodante fera échec aux volontés d'alignement.

Pour convaincre les citoyens et les entreprises de payer leurs impôts, les gouvernements n'auront alors d'autre choix que d'assurer des services de qualité au meilleur prix.

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Obama et la Syrie : une décision aux conséquences considérables

par André Pratte

PHOTO REUTERS

LA QUESTION DU JOUR

Si les États-Unis lancent une attaque contre le gouvernement syrien, craignez-vous que le conflit se propage aux pays voisins de la Syrie?

Oui › 71% Non › 21% Je ne sais pas › 8%

Résultats à 16 h, hier: 7807 répondants

POUR NOUS JOINDRE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?

Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070

commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453

www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363

petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816

deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320

carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Le quart Tim Tebow a été libéré par les Patriots et les Alouettes possèdent les droits sur lui dans la Ligue canadienne de football. Avec la charte des valeurs du Parti québécois, Tebow aura-t-il le droit de faire sa prière sur les lignes de côté?
— Denis Lecours, Chambly

DÉBATS

Laïcité : une idée importée



Les thuriféraires de la laïcité qui veulent transposer ici le modèle français ignorent l’histoire, la leur comme celle de la France.

La laïcité, en France, a résulté d’un siècle de batailles féroces entre les partisans de l’ancien régime, puissamment soutenus par l’Église et l’armée, et les démocrates qui tenaient aux acquis de la Révolution de 1789. Toute l’histoire du XIX^e siècle a été marquée par des affrontements souvent sanglants entre «calotins» et républicains.

L’histoire du Québec est tout autre. Une longue soumission à l’Église suivie d’une «révolution» bien tranquille. Il aura suffi d’une chiquenaude (la rébellion pacifique des nouvelles élites) pour que l’édifice déjà vermoulu s’effondre, sans même que le clergé réagisse.

Il n’y a jamais eu une tradition laïque enracinée et continue au Québec. Même à l’époque de la Révolution tranquille, le Mouvement laïque ne rassemblait qu’une poignée de personnes et il est vite tombé dans l’oubli. Détail significatif: c’est le même homme, Daniel Baril, qui est le porte-parole de ce mouvement depuis... 40 ans! On ne peut pas dire que le groupe se soit renouvelé!

La découverte du concept de laïcité, au Québec, a coïncidé très exactement avec la «crise» (crise manufacturée par quelques démagogues à grande gueule) des accommodements raisonnables. N’en cherchons pas la raison. Il s’agit de la réaction viscérale d’un peuple jusqu’ici homogène à l’immigration de minorités visibles.

La laïcité a le dos large, assez large pour servir de paravent à la xénophobie. Le même phénomène se produit en France, où la leader d’extrême droite Marine Le Pen n’a que ce mot à la bouche pour justifier son programme anti-immigration. L’islamophobie, qui est, faut-il dire, plus répandue en France qu’au Québec, s’abrite aujourd’hui derrière de nobles principes comme l’égalité homme-femme... et tant pis si les premières victimes de cette absurde chasse au foulard sont des femmes vulnérables, et tant pis si cet engouement

La laïcité à la québécoise ne peut être que modérée, ouverte et inclusive, sur le modèle du rapport Bouchard-Taylor.

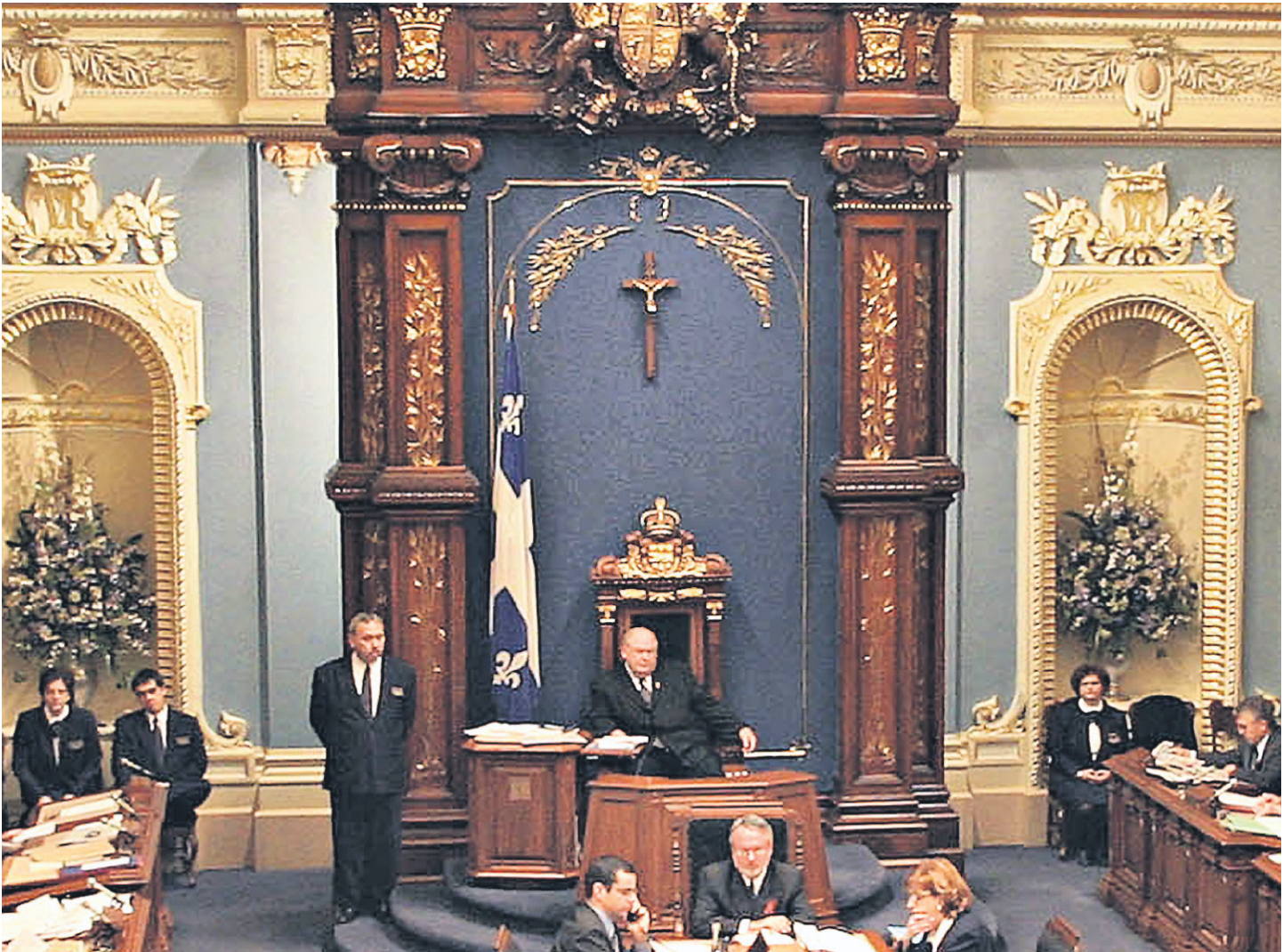
suspect pour la laïcité pure et dure réduit au rang de valeur secondaire la liberté de religion (une liberté fondamentale analogue à la liberté de pensée et d’expression).

La laïcité n’est plus une valeur de gauche en France, pas plus d’ailleurs qu’au Québec, la preuve en étant que Québec solidaire s’est dissocié du projet de charte du PQ. C’est le signe que ce débat-là, loin d’être un affrontement entre souverainistes et non-souverainistes, met en jeu deux visions de la société, l’une axée sur l’ouverture et la tolérance, l’autre sur la peur et le repli.

Le Québec devrait s’inspirer de la France dans d’innombrables domaines, mais pas dans celui-là. Ce serait la singer dans ce qu’elle a de plus contestable, notamment son indifférence à l’endroit des grandes libertés individuelles qui prévalent en Amérique du Nord.

L’État français s’est donné plusieurs législations qui vont contre la liberté d’exprimer des opinions politiquement incorrectes. La France, grande partisane de la «diversité culturelle» (pour protéger son cinéma), refuse de reconnaître les langues régionales (basque, breton, occitan, etc.) qui vivent encore sur son territoire malgré des siècles d’oppression. Sur les dizaines de milliers d’élus à divers niveaux, les musulmans se comptent sur les doigts d’une main. Après avoir interdit la kippa et le simple foulard aux écoliers, l’État interdit maintenant l’espace public aux (rarissimes) femmes portant le niqab, ce qui force la police à contrôler leur identité – une répression inutile et vexatoire qui a donné lieu à des confrontations explosives.

La culture authentique du Québec n’est pas celle de la France. C’est celle d’une société nord-américaine de tradition libérale. D’où le fait que la laïcité à la québécoise ne peut être que modérée, ouverte et inclusive, sur le modèle du rapport Bouchard-Taylor.



Le crucifix du Salon bleu suggère avant tout l’instrumentalisation de la religion par le politique et la complaisance de l’Église envers celui-ci.

Le crucifix folklorique



JONATHAN GUILBAULT
L’auteur est diplômé en théologie et en philosophie. Il collabore régulièrement à notre section Débats.

Puisque le gouvernement péquiste a manifestement réussi dans sa tentative de ramener la question identitaire au cœur du débat public, aussi bien en faire le tour à nouveau. Or, si on parle des symboles religieux dans le débat qui a cours, on s’est peu étendu, jusqu’à présent, sur la place du crucifix à l’Assemblée nationale.

Son retrait était recommandé par la commission Bouchard-Taylor. De fait, la présence d’un symbole religieux en plein cœur de l’arène où se déroulent les délibérations politiques d’un État laïque paraît incohérente. Toutefois, puisqu’une majorité de Québécois semblent tenir à son maintien, tous les partis, à l’exception de Québec solidaire, assurent ne pas vouloir le décrocher. Pas de profit électoral à faire de ce côté.

Dans le milieu catholique québécois, on est encore bien moins pressé à retirer ce crucifix. On se croise plutôt les doigts pour que l’opinion populaire ne fasse pas volte-face sur cette question. Pourtant, le statu quo dessert l’intérêt véritable des chrétiens.

Pourquoi? Tout d’abord parce que le crucifix de l’Assemblée nationale n’élève pas tant l’esprit vers Dieu qu’il rappelle le copinage de l’Église et d’un gouvernement habile à la manipuler.

En effet, le crucifix dont il est question est un cadeau qu’a offert Duplessis à l’Église en 1936. Un cadeau empoisonné : alors que l’Église croyait ainsi sauvegarder quelque chose de son vieux rêve politico-spirituel d’établir un royaume de Dieu *a mare usque ad mare*, d’un océan à l’autre, elle se faisait plutôt lier les mains par le nouveau premier ministre.

Bref, le crucifix du Salon bleu suggère avant tout l’instrumentalisation de la religion par le politique et la complaisance de l’Église envers celui-ci. Rien de bien glorieux, tant pour les chrétiens que pour les partisans d’un État laïque.

Non seulement la présence du crucifix à l’Assemblée nationale est-elle incohérente, mais elle ne sert aucunement les intérêts chrétiens.

Bien plus, un autre péril guette encore: le crucifix, entre les murs de l’Assemblée nationale, perd de sa force symbolique propre, devient de plus en plus un élément de folklore.

En effet, si le Congrès refuse invoquée pour ne pas retirer le crucifix repose sur sa valeur patrimoniale. Autrement dit, le crucifix est toléré parce qu’il est considéré comme un artefact plutôt que comme un symbole religieux. Je peux comprendre qu’un non-croyant

ne se formalise guère de cette relégation du crucifix aux côtés des ceintures fléchées. Mais ça devrait inquiéter les chrétiens.

En va-t-il de même des croix de chemin, de celle coiffant le mont Royal, etc.? Pas exactement. Ces croix jouent un rôle culturel et historique, c’est vrai; mais elles continuent aussi à remplir leur office religieux : une croix de chemin qui surgit dans l’immensité du paysage peut encore, pour le passant, pointer vers le ciel. Ce n’est pas le cas du crucifix dans l’enceinte du parlement, complètement réduit à son rôle de babiole commémorative.

On ne saurait sous-estimer le danger que représente la folklorisation. Pensons à la monarchie anglaise : elle n’opère absolument plus sur le plan pour lequel elle était constituée: gouverner. Elle existe encore, bien sûr, mais l’identité britannique ne s’y alimente plus que superficiellement, et surtout par le biais de la presse à potins. Est-ce là le destin du catholicisme au Québec?

On n’attrape pas la foi en laissant notre regard glisser sur le crucifix à l’Assemblée nationale. Non seulement sa présence est-elle incohérente, mais elle ne sert aucunement les intérêts chrétiens. Au contraire.

En ce moment, un symbole puissant, qui joue un rôle considérable chez bien des Québécois, est en train d’agoniser sur la croix du patrimoine. Il vaudrait mieux l’enlever de là au plus tôt, car dans le processus de folklorisation survient un point de non-retour où il n’y a plus de résurrection possible.

Le coup de poker d’Obama



GEORGES PAQUET
Diplomate canadien à la retraite, l’auteur a été en poste en Europe, auprès de l’Union européenne, auprès du Vatican, en Haïti, au Nigeria et en Côte d’Ivoire.

La ligne rouge tracée par le président Barack Obama, il y a un an, a été allègrement dépassée par le président Bachar al-Assad, et le nombre de ses victimes dépasse maintenant les 110 000.

Le secrétaire d’État des États-Unis, John Kerry, a fait une démonstration convaincante de la responsabilité du régime syrien dans les bombardements au gaz toxique des populations civiles. On attendait d’un instant à l’autre les frappes promises par le président Obama. Mais voilà que ce dernier a décidé de mettre les choses en attente afin de consulter le Congrès sur les actions qu’il envisage de prendre.

Il s’agit d’une situation inédite dans l’histoire des relations du président des États-Unis avec les élus de la Chambre et du Sénat, mais c’est

aussi la première fois qu’un président américain prend le risque de voir son pouvoir de décision réduit, quelle que soit l’issue du vote attendu du Congrès dans environ une semaine.

En effet, si le Congrès refuse d’autoriser le président à procéder aux frappes ciblées qu’il envisage en Syrie, son autorité vis-à-vis des leaders étrangers, mais aussi devant ses concitoyens, sera pratiquement démolie.

Si le Congrès refuse d’autoriser le président Obama à procéder à des frappes en Syrie, son autorité vis-à-vis des leaders étrangers sera démolie.

Mais même si le Congrès lui accorde la marge de manœuvre qu’il sollicite, son autorité sera réduite, car la Constitution donnait jusqu’à maintenant la latitude au président

de procéder à des actions militaires ciblées en cas de menaces sérieuses à la sécurité ou aux intérêts des États-Unis, ou en cas de graves violations des impératifs moraux partagés par la communauté internationale.

Or, on ne voit pas comment le président Obama ou son successeur pourra à l’avenir éviter de consulter le Congrès avant de procéder à de quelconques repréailles militaires contre des violateurs de la paix, des conventions ou des normes partagées par nos démocraties.

Bien sûr, le pire des scénarios, qu’il ne faut pas du tout exclure, c’est que le Congrès, à cause de votes négatifs à la Chambre des représentants dominée par les républicains, inflige une décision négative au projet soumis par le président. L’autorité morale, politique et militaire des États-Unis sera affaiblie à un niveau gênant pour de nombreuses années. Les dictateurs n’auront rien à craindre pendant un bon bout de temps.

Heureusement, les optimistes pensent que le Congrès ne se résoudra pas à humilier ainsi le président et son propre pays. Je n’en suis pas du tout certain.

